

PLAN D'ACTION VOILE ET SPORT ADAPTE EN LOIRE ATLANTIQUE – 2017

Référents : Sandrine LEBOISNE, Conseillère Technique Départementale du Sport Adapté

Tél : 06.51.05.26.28

Email : sportadapte.44@gmail.com

Et, Juliette Cordier, Conseiller Technique en charge de développement de la Voile

Tél : 06.83.89.41.17

Email : contact.cdv44@free.fr

Objectif : Développer et promouvoir l'activité voile dans les clubs de voile affiliés à la Fédération Française de Voile de la Loire Atlantique.

Action 1 : Trois journées d'initiation à l'activité voile : journées Découverte (priorité aux instituts n'y ayant pas encore participé).

↳ **SAJ : le Sport Adapté Jeunes**

Public : jeunes de moins de 20 ans ayant une déficience intellectuelle ou atteints de maladie psychique issus d'établissements spécialisés de la Loire Atlantique

Date : **jeudi 7 septembre 2017 à CVAN** Horaire : 10h-16h

↳ **SAA : le Sport Adapté Adultes**

Public : adulte de plus de 20 ans ayant une déficience intellectuelle ou atteints de maladie psychique issus d'établissements spécialisés de la Loire Atlantique

Date : **jeudi 28 septembre 2017 à NPB** Horaire : 10h-16h

↳ **AM : les Activités Motrices**

Public : les personnes ne pouvant pas accéder à la pratique en compétition issues d'établissements spécialisés de la Loire Atlantique

Date : **mardi 20 juin 2017 à NPB** Horaire : 10h-16h

Action 2 : Participation aux journées organisées par le sport adapté, dans l'objectif de faire connaître l'activité voile auprès des établissements spécialisés, de prouver l'intérêt de cette activité auprès du public Sport Adapté et de prendre contact avec les établissements afin de créer des cycles d'activité voile.

Action 3 : La convention de partenariat se concrétise par une amélioration de l'accueil des personnes handicapées mentales dans les clubs ordinaires : soit en intégrant des personnes en situation de handicap dans les groupes dit « valides » (pour les personnes les plus autonomes dans l'activité), soit par le biais de créations de section spécifique sport adapté.

Action 4 : Trois journées « autonomie sportive » : Initiation à la pratique sportive. Saison 2015 - 2016

Ces journées s'adressent aux instituts qui ont déjà participé aux journées Découverte. Pour pouvoir participer à ces journées le coureur doit s'engager à participer aux trois journées et être titulaire du « savoir-nager ». Une participation financière sera demandée aux coureurs. Ces journées auront lieu le mardi ou le jeudi en plan d'eau intérieur.

Date : **jeudi 27 avril 2017 à l'ANCRE** Horaire : 10h-16h

Date : **jeudi 1^{er} juin 2017 au CVAN** Horaire : 10h-16h

Date : **Jeudi 29 juin 2017 à CAP Voile** Horaire : 10h-16h

Action 5 : Présence souhaité des Présidents des Comités lors des Assemblée Générale respective. Pour ce faire chaque Présidents recevra tous les ans avant chaque Assemblée Générale une invitation officielle.

A Nantes, Le 15 janvier 2017

Le Président du CDSA

Le Président du CDV44